








Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

DOSSIER D'INSCRIPTION DES EQUIPES

-  **Pages 3 à 7 : règlement**
-  **Page 8 : Préinscription d'équipe**
-  **page 9: Formulaire pour une équipe d'un club sport d'entreprise**
-  **page 10: Formulaire pour une équipe d'une section de sport d'entreprise**
-  **page 11 : Renseignements pratiques : la salle, l'hébergement, la restauration, les horaires**

DATES À RETENIR :

Le formulaire de préinscription (page 8) est à renvoyer avant le **15 avril 2008** (il peut être retourné par E-mail, mais il est indispensable que le chèque correspondant à l'inscription soit envoyé dans les plus brefs délais à l'adresse ci-dessous) ; Les formulaires (pages 9 et 10) sont à renvoyer impérativement avant le **1er mai 2008**.

Renseignements, envoi de ces documents :

Dominique RICHARD - ASCM
Service des espaces Verts
Mairie de Dijon - BP 1510
21033 DIJON CEDEX

Téléphone : 03 80 74 51 57 (bureau) - Fax : 03 80 74 52 97 - Téléphone/fax : 03 80 55 69 27 (domicile)
E-mail : ascm@ville-dijon.fr - drichard@ville-dijon.fr - FDomrichard@aol.com

Les formulaires propres à l'organisation seront à renvoyer aux organisateurs, aux dates indiquées, le moment venu.





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

REGLEMENT – EDITION 2008

PREAMBULE

Il est actuellement toujours difficile de connaître le nombre potentiel de clubs et sections corporatives pouvant exister. En effet, il apparaît qu'un certain nombre de compétitions de sport d'entreprise existent dans certaines ligues (Midi Pyrénées, Alsace, dans certains départements Ile et Vilaine), mais si ces compétitions sont structurées au plan local les clubs participant ne sont pas connus en tant que clubs ou sections de badminton d'entreprise. Par ailleurs les deux premières éditions ont permis de prendre des contacts avec des personnes qui a priori sont intéressées.

Il est rappelé que le principe du championnat de France de Badminton par équipe d'entreprises consiste en une sélection sur plusieurs niveaux géographiques : départements, puis ligues, puis zones, en vue de participer à la phase finale. Celle-ci se déroulera avec **16 équipes**, une équipe pour le club organisateur, s'il remplit les conditions, 4 pour les 2 zones ayant le plus de clubs inscrits et 3 pour les 2 autres zones, plus le vainqueur de l'édition précédente.

Si pour cette cinquième édition le nombre de candidats ne dépassait pas 16, toutes les équipes pourraient participer.

Ce règlement, reprise du guide du badminton, tient compte de l'expérience des compétitions ayant déjà eu lieu.

1 – GENERALITES

ANNEE 2008

Cinq clubs (6 équipes) ont participé à la première édition, 11 clubs (12 équipes) à la deuxième édition, 9 à la troisième édition et 16 à la quatrième. La publicité faite autour de cette manifestation a permis également de connaître un nombre de clubs ou de personnes ayant manifesté un certain intérêt (à ce jour plus de 150 adresses enregistrées).

L'ensemble de ces clubs sera interrogé en priorité.

Pour l'année 2008 et aussi longtemps que les conditions ne seront pas remplies pour organiser un championnat selon le déroulement indiqué en préambule, **les inscriptions au championnat de France de badminton d'entreprise se feront sur simple demande auprès de la Commission de Sport en Entreprise de la FFBA.**





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

La phase finale de la compétition étant limitée à 16 équipes, si, un nombre supérieur à 16 devait être enregistré il sera organisé dès 2008, une sélection préalable sous une forme qui sera définie par la Commission Sport en Entreprise en accord avec le bureau fédéral, en fonction de la localisation géographique des inscrits. **Deux équipes sont qualifiées d'office : le vainqueur de l'année précédente (équipe 1 du Crédit Mutuel de Strasbourg) et le club organisateur (s'il est corporatif et s'il remplit les conditions).**

Le principe retenu sera au niveau du département, puis de la ligue, puis de la zone.

L'équipe vainqueur remportera le championnat de France de badminton par équipe d'entreprise, matérialisé par un trophée remis en jeu chaque année.

Les modalités d'organisation de cette compétition sont confiées par la FFBA à sa Commission Nationale de Badminton d'Entreprise, la partie matérielle elle, est confiée à une instance volontaire (club, département, région).

Cette compétition est inscrite dans le calendrier des compétitions fédérales.

2 – COMPOSITION ET ENGAGEMENTS DES EQUIPES

Les équipes peuvent être soit des équipes de clubs d'entreprise, soit de sections d'entreprises.

2-1 clubs de sport d'entreprise¹

Une association sportive est reconnue de sport d'entreprise soit si elle est affiliée à la FFBA et si elle est l'émanation d'un comité d'entreprise ou d'une instance officielle ayant même vocation, d'une entreprise, d'un ministère, d'une société, ... ou d'une même profession, soit de la volonté des membres d'une entreprise, d'un ministère, d'une société, ... ou d'une même profession (Extrait du Guide du Badminton).

Tous les joueurs doivent appartenir au club. Il ne sera accepté qu'une féminine extérieure à l'entreprise sous réserve que son conjoint soit lui-même salarié de l'entreprise et qu'elle même soit licenciée FFBA, ou un seul descendant (licencié FFBA) par rencontre. Si le club corporatif regroupe plusieurs entités différentes sur la région (usines d'un même groupe), plusieurs collectivités territoriales (dans la limite d'un groupement de commune), l'ensemble des adhérents sous réserve qu'ils soient salariés dans l'une de ces entités pourra prendre part à la compétition en fournissant un certificat d'employeur de l'entité dont ils sont salariés.

¹ Par Club, on, entend également les « sections badminton » de clubs omnisports





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

2-2 Section de sport d'entreprise²

Une section sportive est reconnue de sport d'entreprise soit si elle est l'émanation d'un comité d'entreprise ou d'une instance officielle ayant même vocation, d'une entreprise, d'un ministère, d'une société, ... ou d'une même profession, soit de la volonté des membres d'une entreprise, d'un ministère, d'une société, ... ou d'une même profession. Chacun de ses membres doit être licencié à la FFBA au sein de clubs affiliés à la FFBA et dans la même région (Extrait du Guide du Badminton)³.

Dans le cas de sections d'entreprises, les équipes (d'une même profession, d'une même administration) ne peuvent être composées que par des joueurs licenciés dans des clubs de la région de déclaration de l'équipe. Par exemple, si les enseignants du secondaire de la région X veulent constituer une équipe elle pourra être formée avec d'autres joueurs remplissant les conditions, mais issus d'établissements du secondaire de la région X. Il ne sera admis qu'un conjoint ou un descendant par rencontre (également licencié).

Les formulaires d'engagement sont remplis par les clubs concernés ou par les responsables de sections.

Si le nombre total d'équipes inscrites à la compétition est inférieur à 12 il pourra être retenu plusieurs équipes d'un même club. Si un club inscrit plusieurs équipes, il devra donner un ordre de priorité de participation. Si plusieurs clubs présentent plusieurs équipes, les équipes N° 2 seront retenues en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions.

3 – NOMBRE DE MATCHES PAR RENCONTRE

Chaque rencontre se dispute en 6 matches :

- 2 simples hommes
- 1 simple dame
- 1 double homme
- 1 double dame
- 1 double mixte

Un même joueur ne peut pas disputer plus de deux matches dans la même rencontre. Chaque équipe sera ainsi constituée au minimum de 3 hommes et 2 femmes

² Par section de sport d'entreprise, il faut entendre « équipe », cette forme n'ayant rien à voir avec les sections d'associations multi-activités telles que définies au point 2-1.

³ Cette forme de regroupement permet à des joueurs individuellement licenciés à la FFBA de constituer une équipe corpo sans que l'équipe ne puisse représenter un club affilié.





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

4 – BAREME DES POINTS PAR RENCONTRE

Victoire : 3 points

Nul : 2 points

Défaite ou forfait suite à une blessure pendant la compétition: 1 point

Forfait VOLONTAIRE : - 1 point sur décision du Juge Arbitre

Pour tout match forfait volontaire le score sera de 21/0 21/0. En cas de forfait sur incident de jeu le score de l'équipe déclarant forfait sera celui acquis au moment de sa décision. L'autre équipe marquera 21.

En cas **d'égalité dans la poule** il sera tenu compte du match avéragé, puis du set avéragé, puis du point avéragé, puis du résultat ayant opposé les deux équipes en cause. Si l'égalité subsistait (match nul en poule 3/3 par exemple), il sera tenu compte du résultat du double dames pour la rencontre en cause. **Pour les phases finales (matches de classement) il est prévu l'organisation d'un septième match, un double mixte qui devra être déclaré avant la rencontre et être différent du double mixte déjà joué. Si une équipe ne peut pas faire jouer deux doubles mixte elle perdra ce septième match par forfait. A titre dérogatoire il sera admis un troisième match dans la même rencontre pour les joueurs devant jouer le mixte supplémentaire** La valeur de l'équipe est calculée sur les 3 premiers hommes et les 2 premières féminines indiqués sur la feuille inscription.

5 – DEROULEMENT DES POULES ET PHASE FINALE

Cet article prend comme option le fait qu'il y ait seize équipes. Bien entendu la composition des poules pourra varier suivant le nombre d'équipes réellement engagées (voir le point 5 A).

La phase qualificative se déroulera en 4 poules de 4, puis par 1/2 finales et finale.

Les 4 têtes de série seront désignées en fonction de la valeur des points représentés par les 3 meilleurs hommes et par les deux meilleures dames inscrits, selon le barème de l'interclubs national. A noter que la date d'envoi des compositions d'équipes est impérative, car elle permet de laisser du temps à la Fédération pour préparer le logiciel indispensable et en même temps vérifier les licences. Les équipes qui ne respecteront pas ce délai ne pourront par la suite prétendre à obtenir une tête de série. **Une fois les poules constituées (environ 15 jours avant la compétition), il ne sera pas autorisé d'inscription de joueurs ou de joueuses supplémentaires qui pourraient faire changer la valeur de l'équipe.**

L'équipe ayant le plus de point sera tête de série dans la poule A, la deuxième en valeur dans la poule D, la troisième dans la poule C, la quatrième dans la poule B.





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Le reste des places sera tiré au sort par les organisateurs en liaison avec le responsable de la Commission Sport en Entreprise et en relation avec le Juge Arbitre. Cette composition de poule ne sera dévoilée que le jour de la compétition.

Les premiers de poule joueront pour les 1/2 finales (places de 1 à 4) les seconds de poules pour les matches de classement de 5 à 8, les 3^o de poules pour les places de 9 à 12 et les 4^o pour les places de 13 à 16.

Les seconds, troisièmes et quatrièmes de poules joueront des matches de classement sous la même forme que les premiers, pour obtenir un classement complet sur 16 équipes.

5- SI LE NOMBRE D'ÉQUIPES EST INFÉRIEUR A 16

La commission sport entreprise constituera le tableau après accord du juge arbitre en tenant compte du nombre d'équipes inscrites

6 - DEROULEMENT DES RENCONTRES

Les capitaines d'équipe doivent remettre au juge arbitre la composition de leur équipe 30 minutes avant le début de la rencontre. Les classements de l'ensemble des joueurs sont affichés dans la salle (ils seront contrôlés par le juge arbitre la semaine précédent la compétition), et l'ordre des matches doit tenir compte impérativement du classement. Le juge arbitre est seul habilité pour modifier les compositions d'équipe qui ne tiendraient pas compte de ce critère.

Une fois déposée (au plus tard à la date indiquée pour l'envoi des listes), la liste ne peut plus être modifiée sauf blessure d'un joueur dûment constatée (certificat médical) et avec l'accord du juge arbitre.

Les joueurs inscrits sur la feuille de matches sont supposés être présents. A l'appel de leur nom ils devront impérativement se présenter sur le terrain. Toute absence après 5 minutes sera déclarée comme forfait.

L'ordre des matches privilégié sera le suivant : DM, SH, SH, SD, DH, DD. Toutefois le juge arbitre peut modifier cet ordre après avoir prévenu les capitaines d'équipe dans l'intérêt de la compétition de manière à faire une utilisation maximum des terrains disponibles.

Pour les phases finales (matches de classement joués le dimanche) il sera indispensable d'inscrire un deuxième mixte. Cf. articles précédents.





Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

7 – REMPLACEMENT D'UN JOUEUR

Avant une rencontre (dans la dernière demie heure) le juge arbitre peut autoriser le remplacement d'un joueur à la suite d'une blessure, ou d'une circonstance imprévisible, par un autre joueur à la condition que celui-ci soit d'un classement égal ou inférieur au joueur empêché. Le motif du remplacement est à la seule appréciation du juge arbitre. Toutefois si le joueur blessé doit abandonner un match en cours il perd le gain de ce match, il ne peut être remplacé que pour le match suivant sous réserve que son remplaçant ne soit pas déjà inscrit à deux matches dans la rencontre concernée. Si le match restant à jouer est le deuxième simple homme le remplaçant ne pourra pas avoir un classement supérieur à celui du joueur inscrit pour le premier simple homme.

8 - VOLANTS

Les volants plumes seront utilisés pour toutes les rencontres et sont fournis par la FFBA.

9 – DISQUALIFICATION EN CAS DE MATCHES FORFAITS

Le juge arbitre pourra demander la prise de sanctions envers une équipe qui aurait concédé des matches par forfait en vue de favoriser ou de porter préjudice à une autre équipe.

10 – TENUES

La compétition se déroulant dans le cadre du règlement de la FFBA en vigueur la tenue des joueurs devra être conforme aux directives fédérales.

11 – TITRE ET TROPHEES

L'équipe qui remporte la finale devient détentrice du TITRE DE CHAMPION pour une année. Elle fera graver le nom du club et l'année sur le socle. Cette coupe lui est remise pour une année. Elle devra la faire parvenir au club organisateur de l'année suivante. Chaque joueur reçoit une médaille (vainqueur et finaliste) ainsi que les capitaines et entraîneurs.





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

12 – RECLAMATIONS

Les réclamations éventuelles doivent, sous peine de nullité, être consignées auprès du juge arbitre, notées sur la feuille de rencontre et confirmées dans les 5 jours suivant la compétition par lettre recommandée avec AR auprès du Responsable de la Commission Nationale du Sport en Entreprise compétent, accompagné d'un chèque de 40 €. La commission statuera en première instance dans les 15 jours suivant la réception du courrier. Toutefois si la réclamation le nécessite le Président de la Commission Corporative pourra demander au bureau fédéral son avis sur la réclamation, après avoir avisé le demandeur de la démarche.

13 - SANCTIONS ET RECOURS

La commission est habilitée à prendre toutes les sanctions à l'encontre d'une équipe suite ou non à une réclamation. Cette sanction peut aller jusqu'à la disqualification de l'équipe, d'un joueur à la simple amende. La sanction est notifiée au responsable du club concerné par lettre avec AR.

Si la commission donne raison au club plaignant le chèque lui sera rendu, dans tous les autres cas le chèque sera encaissé.

Le non respect des dispositions décrites ci dessus (notamment absence de chèque, montant non conforme au règlement) et dans les articles précédents entraînera automatiquement et sans information le rejet de la réclamation ou de l'appel.

14 – DROITS D'INSCRIPTIONS

Le montant des droits d'inscriptions, d'une aide éventuelle de la fédération sont définis par le Comité directeur de la fédération annuellement, et fixé à 30 € par équipe engagée. Cette inscription est acquise par le club organisateur.





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

CLUB D'ENTREPRISE - SECTION DE SPORT D'ENTREPRISE

Nom de l'équipe :

Pour une section de sport d'Entreprise, indiquez le critère permettant la composition (même profession par exemple) :

Coordonnées du responsable de l'équipe :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : / __/__/__/__/__/ - Ville :

Portable : / _06_/__/__/__/__/__/ - Fax /__/__/__/__/__/

Adresse Email :

Nous engageons _____ équipe(s) au Championnat de France de Badminton par équipe d'entreprises.

Ci joint un chèque de _____ (30 € par équipe) à l'ordre de la FFBA (les chèques seront encaissés après la compétition).

Fait à _____ le _____

ATTENTION : Un même club ne pourra pas inscrire plus de 2 équipes, les équipes 2 n'étant qualifiées que si le nombre d'équipes N° 1 inscrites ne permet pas d'atteindre le quota de 12.

Un accusé de réception sera adressé après la compétition





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

Club DE SPORT d'ENTREPRISE

COMPOSITION D'EQUIPE
(DOCUMENT A FAIRE VALIDER PAR LA LIGUE DE RATTACHEMENT)

Nom de l'entreprise :

Nom du club :

N° d'affiliation FFBA :

Adresse :

Code postal : / / / / / / / /

Ville :

Coordonnées du responsable de l'équipe :

Nom :

Prénom :

Adresse :



Code postal : / / / / / / / /

Ville :

Portable : /_06_/ / / / / / / /

Adresse Email :

LISTE DES JOUEURS

Noms et prénoms	Classement	N° de licence (obligatoire)
Hommes 		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
Dames 		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>		

Si tous les joueurs travaillent dans la même entreprise la présente liste peut servir de certificat d'employeurs.
Il suffit de compléter le cadre ci dessous :

Je soussigné(e) responsable du personnel de l'entreprise certifie que les personnes figurant sur la liste ci-dessus font partie du personnel de mon établissement et exercent un emploi au moins de 80 heures par mois, depuis plus de 3 mois.

Nom du signataire

Date et signature





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion



SECTION DE SPORT D'ENTREPRISE**

COMPOSITION D'EQUIPE (DOCUMENT A FAIRE VALIDER PAR LA LIGUE DE RATTACHEMENT)

Nom de l'équipe :
Indiquez le critère permettant la composition (même profession par exemple) :

Coordonnées du responsable de l'équipe :
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : /_/_/_/_/_/_/_/_ - Ville :
Portable : /_06_/_/_/_/_/_/_/_ - Adresse Email :

LISTE DES JOUEURS

Noms et prénoms	Club d'appartenance	Classement	N° de licence (obligatoire)
Hommes 			
Dames 			

Pour tous les joueurs inscrits il faudra un certificat d'employeur.

** rappel : Une section sportive est reconnue de sport d'entreprise soit si elle est l'émanation d'un comité d'entreprise ou d'une instance officielle ayant même vocation, d'une entreprise, d'un ministère, d'une société, ... ou d'une même profession, soit de la volonté des membres d'une entreprise, d'un ministère, d'une société, ... ou d'une même profession. Chacun de ses membres doit être licencié à la FFBA au sein de clubs affiliés à la FFBA et dans la même région (Extrait du Guide du Badminton).





Dossier Inscription

Championnat de France de Badminton par Equipe d'entreprise Margny les Compiègne les 7 et 8 juin 2008

5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion

LE COTE PRATIQUE DE LA COMPETITION

Sera envoyé par le club recevant la compétition et concernera :

LA SALLE

L'HEBERGEMENT

LES HORAIRES

LA RESTAURATION

